

---

Tableaux sur les monnaies, contenus dans le mémoire sur la constitution monétaire de M. de Mirabeau l'aîné lors de la séance du 2 novembre 1790

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tableaux sur les monnaies, contenus dans le mémoire sur la constitution monétaire de M. de Mirabeau l'aîné lors de la séance du 2 novembre 1790. In: Tome XX - Du 23 octobre au 26 novembre 1790. pp. 247-248;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1885\\_num\\_20\\_1\\_8823\\_t1\\_0247\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_20_1_8823_t1_0247_0000_1);

---

Fichier pdf généré le 29/06/2023

TABLEAUX des expériences solennelles faites en 1788 par les plus habiles essayeurs, en présence de neuf commissaires, en exécution d'un arrêt du conseil d'Etat du roi, du premier mars 1788, pour constater le véritable titre commun des louis fabriqués depuis le mois de janvier 1726 jusqu'au mois d'octobre 1785.

NOTE C.

## PREMIER TABLEAU.

Essais faits sur sept lingots d'anciens louis.

NATURE des LOUIS.	ANCIENS LOUIS dans la proportion des fabrications.	ANCIENS LOUIS de tous les millésimes.	ANCIENS LOUIS de la Monnaie de Paris.											
Premiers numéros sur les lingots.....	I. A.	I. B.	I. C.	I. D.	I.	2.	3.							
Numéros substitués.....	28	80	48	35	60	32	72							
Lettres substituées.....	L.	Æ.	A.	B.	J.	O.	V.							
	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.											
Tous à 21 karats.	32/32 <sup>es</sup>	32/32 <sup>es</sup>	32/32 <sup>es</sup>											
MM. les orfèvres-gardes....	18 1/2	19 1/2	18 1/2	18 1/2	17 1/2	17 3/2	18	18	18	17 1/2	17 2/2	18	16 1/2	16 1/2
Constant ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	18	18	17	17	17	17	16	16
Racle.....	17 1/2	17 3/2	17 1/2	17 1/2	18	18	18	18	17 1/1	17 1/2	17	17	16	16
Besnier.....	18	18	18	18	18	18	18	18	17 3/2	17 1/2	18	18	16	16
de l'Académie.....	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	17 2/2	17 1/2	17	16 1/2
Titre commun d'après les principes monétaires.....	18	18	18	18	18	18	17	17	17	17	17	17	16	16

*Résultat.* — Donc 7 lingots ont donné 4 résultats de 18, 2 de 17 et un de 16, ce qui fait 122/322, qu'il faut diviser par 7, et l'on a le titre commun de 21 karats 17/32 3/7.

Dans tous les procès-verbaux d'experts, lorsque de cinq experts trois sont d'un avis, et deux seulement d'un autre, c'est l'avis des trois qui fait pencher la balance. D'après ce principe incontestable, le résultat des expériences de ce ta-

bleau est que les louis frappés depuis 1726 n'avaient, pris en masse, que 21 carats 17/32 de fin.

Ce résultat ayant démenti les assertions que la cour des monnaies et le sieur Des Rotours avaient imprimées et répandues, M. Thévenin, premier président de la cour des monnaies, demanda qu'on procédât à de nouvelles expériences, dont voici le résultat :

SECOND TABLEAU.

## SECOND TABLEAU.

Essais faits en vertu de la délibération de MM. les Commissaires.

NATURE des LOUIS.	LOUIS de la Monnaie de Paris, de 1726.	LOUIS de la Monnaie de Paris, de 1726 à 1757.	LOUIS de la Monnaie de Paris, de 1757 à 1785.	LOUIS de la Monnaie de Paris, de 1726 à 1785.	VIEUX LOUIS de toutes les Monnaies, celle de Paris exceptée.	VIEUX LOUIS de toutes les Monnaies, celle de Paris exceptée.	VIEUX LOUIS auxquels on a ajouté $\frac{4}{32}$ <sup>es</sup> de fin par marc.
Premiers numéros.....	1.	2.	3.	4.	5.	5 bis.	6.
Numéros et lettres substitués.....	13 C	27 m	46 f	41 h	17 k	23 s	34 x
	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.	Essais contre.
Tous à 21 karats.	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>	$\frac{32}{32}$ <sup>es</sup>
MM. les orfèvres-gardes....	14 1/2 15	16 18	20 1/2 20 1/2	18 1/2 18 1/2	17 1/2 18	18 1/2 18 1/2	22 22
Constant....	14 14	16 1/2 16 1/2	19 1/2 20	17 1/2 17 1/2	17 1/2 17	17 1/2 17 1/2	21 21
Racle.....	14 14	16 1/2	20 20	17 1/2 17 1/2	17 17	17 1/2 17 1/2	21 1/2 21 1/2
de Besnier..	14 1/2 14	16 1/2 16 1/2	20 20	17 1/2 17 1/2	17 17	17 1/4 17 1/2	21 21 1/2
de l'Académie.....	14 1/2 14	17 17	20 20	18 17 1/2	16 1/2 16 1/2	17 1/2 17 1/2	21 21 1/2
Titre commun d'après les principes monétaires.....	14	16	20	17	17	17	21

*Résultat.* — Donc les louis frappés à la monnaie de Paris, en l'année 1726, n'étaient qu'au titre de 21 karats  $\frac{14}{32}$ . Ceux de 1726 à 1757 n'étaient qu'à 21 karats  $\frac{16}{32}$ . Ceux de 1757 à 1785 étaient de 21 karats  $\frac{20}{32}$ . Donc aussi la masse de ces louis donnait en détail et en gros un titre commun de 21 karats  $\frac{17}{32}$ . Donc enfin la masse des anciens louis de la monnaie de Paris était de  $\frac{32}{32}$  au-dessous du titre. Donc les louis des autres monnaies avaient rigoureusement le même vice que ceux de la monnaie de Paris, c'est-à-dire que véritablement les anciens louis n'étaient pas au titre, et qu'ils n'étaient qu'à 21 karats  $\frac{17}{32}$ .

N. B. 1<sup>o</sup> Je n'ai point eu égard, dans les résultats aux demi trente-deuxièmes, non seulement parce que cela a été inusité jusqu'à ces derniers temps que l'ignorance la plus crasse, cachée sous le masque de la morgue, s'est parée de quelques plumes de la science; mais singulièrement parce que rien n'a été plus absurde que l'ordre donné aux essayeurs d'opérer à un demi-trente-deuxième près. On peut concevoir la division incalculable du point mathématique, mais la division physique du poids de la pesanteur d'un grain d'orge en 128 parties est impossible, improposable;

2<sup>o</sup> Quand même on aurait eu égard à ces demi-trente-deuxièmes, on n'aurait pas eu sur la masse totale ce demi-trente-deuxième de plus;

3<sup>o</sup> Ceux qui voudront connaître plus particulièrement ces expériences, et la manière dont il

y a été procédé, peuvent recourir à l'Essai préliminaire ou Observations historiques, politiques, théoriques et critiques sur les monnaies, qui se trouvent chez Nyon le jeune, libraire, place des Quatre-Nations.

POST-SCRIPTUM ou OBSERVATIONS sur une brochure apologétique de M. SOLIGNAC.

C'est au moment que la question sur les monnaies est ajournée, que je reçois la réponse de M. Solignac aux observations que j'ai faites il y a un mois, relativement à sa brochure sur l'essai de la proportion de l'or à l'argent, que l'on nous vantait comme un chef-d'œuvre monétaire.

Notons encore une fois, et pour la dernière, les infidélités et les erreurs de l'irascible M. Solignac. Il a divisé son nouvel œuvre en cinq chapitres : chapitre des assertions, chapitre des contradictions, chapitre des fausses conséquences, chapitre des suppositions fausses, chapitre des atrocités. Heureusement tous ces chapitres-là composent quatorze pages; et comme rien n'est prouvé dans ces quatorze pages, on aurait pu les réduire à quatorze lignes, c'est-à-dire à ce qu'exigeait l'erreur (1) de calcul qu'il a jus-

(1) Je pourrais dire comment cette erreur a été faite sur les épreuves mêmes de mon pamphlet: mais qu'importe au public?